



Forum 3

Défense et Sécurité : comment construire une politique européenne ouverte et sécuriser les échanges ?

Au plan politique, la réalité de la puissance européenne reposera sur une stratégie globale et ouverte, alliant défense, sécurité économique et sécurité des citoyens. Au plan économique, la sécurité des chaînes logistiques mondiales de production et de distribution est décisive. Quelle stratégie l'Europe doit-elle développer pour construire une capacité d'action au service de la diversité de ses intérêts politiques et économiques ? Comment mieux organiser la sécurisation des échanges pour les entreprises ?

Grand témoin : ■ Jens Zimmermann, Général de brigade,
commandant du centre de vérification de la Bundeswehr

Intervenants : ■ Didier Lallemand, Haut fonctionnaire de Défense du MINEFI
■ Jean Guisnel, Grand reporter au Point
■ Jean-François Gayraud, Commissaire principal à la DST

Animateur : ■ Philippe Clerc, Directeur de l'intelligence économique,
de l'innovation et des TIC à l'ACFCI

Philippe CLERC

J'ai le plaisir d'accueillir le Général Jens Zimmermann, qui ouvrira nos travaux en nous faisant part des grandes lignes de la politique de sécurité et de défense européenne et des positions clés de l'Allemagne. Il soulignera également l'importance de la coopération franco-allemande en tant que moteur pour l'intégration européenne. Didier Lallemand, Haut Fonctionnaire de Défense auprès de M. Francis Mer, ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, abordera des questions liées à l'intelligence économique et tout particulièrement les orientations prises en matière de sécurité économique. Jean-François Gayraud, Commissaire

principal à la DST, traitera principalement de la défense du patrimoine des entreprises. M. Gayraud a été l'un des experts qui ont accompagné Monsieur Bernard Carayon, chargé d'un rapport remis début juillet au Premier Ministre, sur l'évaluation de notre capacité nationale d'intelligence économique. Enfin, Jean Guisnel est un observateur et un analyste reconnu de ces sujets qui a écrit de nombreux ouvrages et qui suit l'actualité. Expert des affaires militaires, des affaires de renseignement, d'intelligence économique et de sécurité économique, en particulier des relations avec les Etats-Unis, Jean Guisnel devrait stimuler le débat sur ce qui a été évoqué ce matin à plusieurs reprises à propos des relations entre l'Europe et les Etats-Unis.



Quelle est l'échelle territoriale la plus pertinente pour organiser les réseaux de sécurité économique ? Quel est notre degré de dépendance technologique, notamment vis à vis des Etats-Unis ? Quelles recommandations peut-on formuler sur l'organisation territoriale de ces dispositifs de sécurité économique ? Comment conjuguer compétitivité, échange d'information et sécurité des systèmes d'information, vecteurs essentiels de nos échanges sur Internet ? Voici quelques questions auxquelles nous essayerons d'apporter des éléments de réponse. Mais, pour replacer ces questions dans le cadre européen, je vous propose d'entendre le Général Jens Zimmermann. Mon Général allez-vous dissiper "l'euro pessimisme" qui a prédominé au cours de cette matinée ?

Jens ZIMMERMANN

Je voudrais tout d'abord remercier les organisateurs de la 7^e Université d'été des Chambres de commerce et d'industrie de m'avoir invité aujourd'hui pour apporter une vue personnelle, mais sans doute aussi allemande, à vos discussions sur la politique de sécurité et de défense européenne. Je vous propose le témoignage d'un Européen convaincu qui a le privilège d'avoir pu travailler dans des fonctions diverses sur les dossiers de la coopération politico-militaire européenne et, en particulier, de la coopération franco-allemande. Je rappellerai dans une première partie les grandes lignes de la politique de sécurité et de défense européenne ainsi que les positions clés de l'Allemagne et soulignerai, dans une deuxième partie, l'importance de la coopération franco-allemande en tant que moteur pour l'intégration européenne. Je déplore cependant le résultat de notre échange de ce matin qui a conduit à alimenter un certain

pessimisme, voire un scepticisme en ce qui concerne l'Europe. Je ne tiens pas à faire partie des grands pessimistes, aussi j'aimerais vous apporter une vue qui me semble être réaliste.

- **Les grandes lignes de la politique de sécurité et de défense européenne et les positions clés de l'Allemagne**

Commençons donc avec quelques formules traditionnelles concernant le cadre général de notre sécurité actuellement.



Depuis la chute du mur de Berlin, la situation en Europe a complètement changé

Après la disparition de la confrontation Est/Ouest initiée par la brèche dans le mur de Berlin, la situation générale en Europe et surtout en Allemagne a complètement changé. Une attaque de grande ampleur est devenue improbable, les menaces ont fait place à des risques sur le pourtour de l'Europe et de l'alliance atlantique qui se manifestent de manières radicalement différentes par leur nature asymétrique, leur mode d'action et leur caractère déstabilisant le cœur même des sociétés plus sophistiquées, mais aussi plus vulnérables. Dans un monde caractérisé par la globalisation des échanges, les désordres nourris par les déséquilibres induits par les évolutions démographiques et économiques sont devenus plus nombreux. Les termes traduisant quelques conséquences de ce changement sont bien connus : guerres asymétriques, terrorisme de masse, nationalisme renaissant, islamisme radical, criminalité organisée transnationale, acteurs non étatiques, prolifération incontrôlée d'armes de destructions massives, interdépendance de la sécurité intérieure et extérieure.



À l'heure actuelle, la réflexion en matière de politique de sécurité nationale ou européenne s'articule autour de deux nécessités. Premièrement, apporter une approche commune et globale afin de tenir compte de la multiplicité des causes de la violence et de l'instabilité et deuxièmement, mettre en place une politique de stabilité qui est fondée sur la prévention. Tous les pays doivent y répondre.



Désormais, la sécurité doit être définie dans un sens élargi

En ce qui concerne l'Allemagne, sa politique de sécurité et de défense reste également centrée sur les 4 objectifs suivants : consolider le lien transatlantique, renforcer l'Union Européenne, construire en Europe un système de sécurité coopératif et contribuer à la stabilité internationale. Désormais, la sécurité doit être définie différemment dans un sens élargi. La politique de sécurité inclut maintenant aussi les niveaux politiques, économiques, sociaux, culturels, et écologiques. Cela signifie que la prévoyance en matière de sécurité n'est plus déterminée uniquement en fonction de la contribution à la défense de l'instrument militaire, mais qu'elle nécessite la disponibilité de moyens militaires et civils convenablement adaptés à faire face aux dangers posés également par des acteurs non étatiques. Comme les autres pays européens, l'Allemagne ne peut poursuivre ses objectifs qu'en commun avec ses alliés et partenaires. C'est cette idée de la sécurité commune qui constitue la base de notre intérêt pour des nations unies fortes, pour une Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) efficace, mais plus particulièrement encore pour une OTAN

puissante et une Union Européenne capable d'agir de sa propre initiative au service de la sauvegarde de la stabilité internationale.



Nos capacités opérationnelles doivent servir aussi bien à l'OTAN qu'à l'Union Européenne

Pour nous, Allemands, et ceci reste valable malgré les divergences sur l'unilatéralisme américain apparues si nettement dans la crise irakienne, la question d'un "soit l'une, soit l'autre" vis-à-vis de l'OTAN et de l'Union Européenne ne se pose pas. Notre approche est celle de la complémentarité. Il va de soi que les efforts à déployer pour améliorer nos capacités opérationnelles doivent servir aussi bien à l'OTAN qu'à l'Union Européenne.

L'OTAN reste pour l'Allemagne le fondement même de sa sécurité. Elle continue d'être l'un des piliers irremplaçables de la stabilité en Europe en ce début du XIX^e siècle. Pour les partenaires européens, l'identité européenne de sécurité et de défense (IESD) constitue le fondement d'une prise de responsabilité accrue au sein de l'alliance. D'ores et déjà, une partie des moyens et capacités de l'OTAN pourrait être mise à disposition, au cas par cas et par consensus, pour des opérations menées sous l'égide de l'Union Européenne comme c'est le cas actuellement dans la première opération de l'Union Européenne dans l'ancienne République Yougoslave de Macédoine. L'alliance prévoit actuellement la mise sur pied d'une force de réaction rapide et la prise de mesures visant à améliorer les capacités militaires nécessaires à la protection contre les armes de destruction massive et les missiles balistiques ainsi qu'à la défense contre le terrorisme. Dans la mesure



de ses capacités, la Bundeswehr participera à ce projet. La compatibilité avec la mise sur pied de capacités prévues dans le cadre de la politique européenne de sécurité et de défense (PESD) sera pourtant assurée.



Pour une Union européenne de défense et de sécurité

L'Union Européenne est le cœur même de l'espace de stabilité en Europe. Il importe de créer une vraie Union Européenne de défense et de sécurité faisant partie intégrante d'une union politique. L'Allemagne soutient sans réserve la mise en place de capacités d'actions européennes au sein de l'Union Européenne lui permettant ainsi de faire face avec un grand éventail de mesures militaires et civiles à toutes les crises concernant l'Europe. La Bundeswehr contribuera à la constitution d'une force de réactions rapides conformément au European Establishment avec un contingent qui représente 20 % de l'ensemble de cette force. L'Allemagne s'engage également à remédier au déficit qui persiste encore au niveau des capacités européennes. L'ECAP adopté en 2001 au niveau de l'Union Européenne a pour but de combler ces lacunes en donnant de façon ciblée les différents projets nationaux.

Compte tenu du rôle des Nations Unies en matière de coopération internationale pour le maintien de la paix, l'Allemagne soutient vivement ses efforts de réforme. Elle est prête à assumer davantage de responsabilités dans ce domaine. A l'heure actuelle, avec plus de 400 millions d'euros, l'Allemagne est le troisième plus gros cotisant au budget de l'ONU. Elle participe aux contingents dans le cadre des missions de paix sous mandat des Nations Unies.

Enfin, l'OSCE joue selon l'Allemagne un rôle majeur au niveau de la stabilité sur notre continent en particulier pour la prévention des crises, le renforcement de la démocratie ainsi que la maîtrise des armements. Elle est la seule organisation paneuropéenne au sein de laquelle les Etats-Unis, le Canada et les Etats issus de l'ex-union soviétique se trouvent sur un pied d'égalité. De plus, elle offre aux Etats n'ayant pour l'instant pas de perspectives d'adhésion à l'Union Européenne ou à l'OTAN, un forum de discussions et de consultations importantes.

L'Allemagne, qui a déclaré renoncer à acquérir, produire ou posséder des armes NBC dans le traité "Deux-plus-Quatre", soutient traditionnellement la maîtrise des armements, le désarmement et la non prolifération. Le perfectionnement des armes de destruction massive transportées par des vecteurs de grande portée, ainsi que les efforts déployés par des groupes terroristes pour avoir accès aux armes de destruction massive, ont abouti à une augmentation des risques liés à la prolifération. Seule l'application de mesures de grande envergure et d'une politique régulatrice transparente menée par la communauté internationale pourrait permettre d'endiguer cette prolifération et d'y mettre un terme. De ce fait, s'impose la nécessité d'améliorer le régime global des traités de non prolifération et des contrôles des exportations d'armements.

Le besoin futur en matière de défense et de sécurité en Europe a gouverné, aussi en Allemagne, la restructuration des forces armées. En octobre 2000, le ministre fédéral de la Défense - en Allemagne, c'est bien la prérogative de celui-ci et non pas du Chancelier - en a publié les grandes lignes qui visent à rendre la Bundeswehr plus efficace, plus concentrée sur les missions opéra-



tionnelles, plus rentable économiquement et plus attrayante pour les jeunes. Voici très brièvement quelques éléments fondamentaux de la restructuration de la Bundeswehr qui est la plus profonde jamais entreprise par les forces armées allemandes depuis leur création en 1957.

La mission de la Bundeswehr comprend désormais comme tâche principale la contribution à la gestion des crises dans un cadre multinational. Par conséquent, la Défense territoriale et collective, depuis toujours le leitmotiv de la Bundeswehr, ne gouverne plus sa structure et elle est réduite à la capacité de reconstitution dans une période prévisible de plusieurs années. Cette capacité de reconstitution nécessite, entre autres, la conservation du service militaire obligatoire en Allemagne. Sur le plan de l'organisation, ont été créés un nouveau commandement opérationnel interarmées à Postdam qui permettra à l'Allemagne d'assumer le rôle de "nation cadre" dans une opération de l'Union européenne, une nouvelle division des opérations aéromobiles où seront regroupés les hélicoptères Tigre et NH90 de l'ALAT, une nouvelle division des opérations spéciales (DSO) et un centre de renseignement stratégique. Une autre nouveauté est la création d'un quatrième et cinquième service interarmées, à côté de l'armée de l'air, de l'armée de terre et de la marine : les tâches transversales du commandement, du renseignement, du soutien et de la formation seront regroupées pour l'ensemble des armées au sein du nouveau service de soutien interarmées des forces qui assume cette responsabilité sur l'ensemble du territoire allemand. Selon le même principe, nous avons constitué aussi un service central de santé interarmées. Suite à l'évolution du contexte de la politique de sécurité, les effectifs de la Bundeswehr ont pu

être réduits de plus de la moitié par rapport à l'époque de la réunification avec un maximum de 670 000 soldats. Désormais, environ 285 000 soldats serviront dans la Bundeswehr dont quelques 150 000 militaires dans les forces opérationnelles et projetables. J'ajoute que depuis le début de l'année 2001, les femmes peuvent s'engager volontairement, toutes les affectations dans la Bundeswehr leur sont ouvertes.

- **L'importance de la coopération franco-allemande en tant que moteur pour l'intégration européenne**

Ce forum est consacré à la question : comment construire une politique européenne de défense ouverte et sécuriser les échanges ? Pour les visionnaires, le défi ne pourrait être plus clair. L'Europe a besoin d'une conception commune et certainement d'une armée européenne. En effet, une approche logique serait utile : procéder d'abord à une analyse commune des intérêts européens partagés par tous les pays membres pour ensuite arriver à une perception commune des risques pouvant mettre en danger ces intérêts, suivie de l'établissement d'une conception globale et efficace pour sécuriser les intérêts face à ces risques. Ce serait cette conception stratégique et opérationnelle qui indiquerait le besoin en forces armées et en matériels fournis par une industrie européenne d'armement forte et compétitive. Pour ces visionnaires, l'état actuel de la concertation au niveau européen ne peut être qualifié que de peu satisfaisant. Force est de constater qu'une telle approche commune qui se prêterait d'être publiée, peut-être sous forme d'un livre blanc européen, semble aujourd'hui encore trop difficile à réaliser. Un projet d'une armée européenne sous commandement



intégré n'est pas envisagé. Une stratégie commune n'existe pas et la base industrielle d'armement risque de finir transatlantique avant qu'elle ne soit organisée au niveau européen.



Le rôle décisif du couple Franco-Allemand

Ceci m'amène à une réflexion sur le rôle du couple franco-allemand dans le processus d'intégration européen. C'est Charles de Gaulle qui a dit que tout désaccord entre l'Allemagne et la France bloquerait le processus d'intégration européenne. La mise en œuvre du Traité de l'Elysée signé en 1963 par le Général de Gaulle et le Chancelier Konrad Adenauer a, comme chacun sait, abouti à un partenariat vivant et à la mise en place de mécanismes de coopération générale telles que les consultations aux sommets et les réunions de ministres, la collaboration dans le cadre du Conseil franco-allemand de Défense et de Sécurité ainsi que des rencontres régulières à presque tous les niveaux de travail. Ces réseaux de coopération étroite entre nos deux Etats ainsi que les contacts humains revêtent une importance décisive pour l'accomplissement des deux objectifs politiques formulés par le Traité de l'Elysée : premièrement, promouvoir la réconciliation entre deux ennemis héréditaires et deuxièmement assigner à la France et à l'Allemagne un rôle moteur dans le processus d'intégration européenne.

La réconciliation, c'est aujourd'hui chose faite. Personne ne remettra en cause cet acquis. La poursuite du deuxième objectif, à savoir la coopération dans les domaines politiques et militaires a également connu un énorme succès. Sans les impulsions données par le couple

franco-allemand, le processus d'intégration européenne serait toujours aux premiers balbutiements. Sans la brigade franco-allemande et sans le corps européen mis sur pied en 1993, les réticences vis-à-vis des forces armées multinationales seraient toujours extrêmement fortes. Et sans la coopération entre la France et l'Allemagne dans le domaine de l'armement et la mise en place de l'organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR), la création d'une base industrielle européenne de l'armement serait toujours renvoyée aux calendes grecques.



Le bilatéralisme répond-il encore aux besoins de notre époque ?

Mais il y a également des vues plus critiques sur ce bilan de la coopération franco-allemande en tant que moteur de l'intégration européenne. Pour certains, ce moteur s'est éteint depuis longtemps ou cale au moins parfois sérieusement. Pour d'autres, l'effort d'un rapprochement particulier entre la France et l'Allemagne est simplement révolu, soit parce qu'il s'est transformé en routine, soit parce que les divergences d'intérêts sont maintenant plus nombreuses que les points communs. Pour d'autres encore se pose tout simplement la question de savoir si les relations bilatérales peuvent aujourd'hui encore répondre aux besoins de notre époque. Il est vrai que les paramètres de la coopération franco-allemande ont changé au cours des 40 ans depuis la signature du Traité de l'Elysée. Pourtant, dans les domaines où les voies menant à une solution restent encore floues, l'initiative individuelle sera, à l'avenir aussi, toujours requise. La question de la sécurité et de la défense européenne est indubitablement de ces domaines-là.



Un nouvel élan à la PESD

Ce n'est donc pas un hasard que les Chefs d'Etat et de Gouvernements de la France, de l'Allemagne, de la Belgique et du Luxembourg aient présenté une initiative commune le 29 avril 2003. Pour donner un nouvel élan à la PESD, ils proposent que la Convention sur l'avenir de l'Union européenne et la Conférence intergouvernementale adoptent le concept d'Union européenne de sécurité et de défense (UESD). Plus concrètement, ils proposent d'endosser :

- ✓ la possibilité de conduire des coopérations renforcées en matière de défense, une clause générale de solidarité et de sécurité commune,
- ✓ la création d'une agence européenne de développement et d'acquisition de capacités militaires pour renforcer l'interopérabilité et créer un environnement favorable à une industrie de défense européenne compétitive,
- ✓ la création d'un collège européen de sécurité et de défense afin de favoriser le développement et la diffusion, une culture de sécurité européenne.

Les 4 pays soulignent que l'UESD devrait avoir comme vocation de réunir les Etats membres qui sont prêts à aller plus rapidement et plus loin dans le renforcement de la coopération en matière de défense. Ils annoncent en ce qui les concerne de mettre en œuvre dès à présent :

- ✓ dans le cadre d'une amélioration de la capacité européenne de réponse rapide, une capacité renforcée de départ autour de la brigade franco-allemande,

- ✓ la création, plus tard en juin 2004, d'un commandement européen de transport aérien stratégique suivie plus tard de la mise sur pied d'une unité commune de transport aérien stratégique, tout cela autour de l'avion futur A400M,
- ✓ la création d'une capacité européenne de protection NBC conjointe et d'un système européen d'aide humanitaire d'urgence lors de catastrophes,
- ✓ la création de plusieurs centres de formation entre autres pour les équipages des A400M et des hélicoptères européens,
- ✓ la création pour l'été 2004, en Belgique à Tervuren, d'un noyau de capacité collective de planification et de conduite d'opérations de l'Union européenne sans recours aux moyens et aux capacités de l'OTAN.

Les réactions suscitées par cette initiative, peu connue du grand public, sont très partagées. Pour certains critiques, il ne s'agit que de la poursuite d'une politique carrément anti-américaine qui se manifeste depuis la crise irakienne. D'autres saluent la relance du moteur franco-allemand dans une phase décisive de l'Europe de la Défense.



Pour avancer, l'Europe a besoin d'une coopération étroite entre la France et l'Allemagne

J'aimerais terminer mon témoignage avec une conviction qui est à la fois personnelle et claire. Pour avancer, l'Europe a besoin d'une coopération étroite entre la France et l'Allemagne. La France et l'Allemagne ont la responsabilité de se concerter et de se mettre d'accord sur tous



les grands dossiers de l'unification européenne. Ceci suit une logique simple. Quand il s'agit de trouver le compromis le plus grand et le plus substantiel possible entre différents intérêts nationaux, il serait utile d'appliquer la règle d'or du bilatéralisme qui veut que le nombre idéal soit deux. Compte tenu de leur histoire, de leur poids politique, économique et démographique, et de leur situation géographique en Europe, il n'y a pas d'alternative au couple franco-allemand.

Evidemment, la France et l'Allemagne ne peuvent pas aspirer à construire l'Europe à elles seules. Mais leur capacité d'aboutir à des compromis solides servira à faire progresser la discussion avec les autres partenaires et à livrer un modèle de base pour faire avancer l'Europe.



**La France et l'Allemagne
doivent accepter une responsabilité
d'avant-garde**

Pour redevenir un vrai moteur pour le processus d'intégration européenne, la France et l'Allemagne doivent accepter cette responsabilité d'avant-garde, se remettre à résoudre les grandes questions liées à l'élargissement de l'Union européenne, dont l'agriculture et la pêche, harmoniser leurs visions de la finalité de l'Europe et se mettre d'accord sur ce que les Français appellent "l'Europe de la Défense" et les Allemands "Politique Européenne de Sécurité et de Défense". Cette année du quarantième anniversaire du Traité de l'Elysée est une bonne occasion pour relever ces défis. Les deux gouvernements ont maintenant la rare chance de pouvoir travailler ensemble encore pendant plus de trois ans sans trop tenir compte des campagnes électorales nationales.

Philippe CLERC

Vous nous avez apporté beaucoup d'informations et je vous en remercie. Je retiens deux axes forts avant d'ouvrir le débat : la volonté politique, y compris derrière le couple franco-allemand, qui demeure nécessaire et l'intérêt d'un noyau dur qui devrait permettre de dépasser les contradictions atlantistes au sein de l'Europe. Y a-t-il des réactions ou des questions sur l'exposé de Jens Zimmermann ?

De la salle

A supposer que la bombe atomique française serve à quelque chose, le gouvernement français est-il prêt à la mettre à disposition d'une défense européenne ?

Jens ZIMMERMANN

Je suis mal placé pour répondre à cette question, mais effectivement le sujet de la dissuasion nucléaire et d'une perspective européenne participe des discussions entre nos deux Etats.

Jean GUISNEL

Vous posez évidemment une question tout à fait essentielle puisque la dissuasion nucléaire et les moyens qui lui sont affectés notamment en France demeurent structurants pour l'ensemble de la défense. Des hommes en nombre important, des budgets conséquents, des efforts de recherche, des productions industrielles, des investissements très lourds continuent d'être faits pour la dissuasion nucléaire en France.



**La dissuasion nucléaire
reste un sujet tabou**



Le problème, c'est qu'on ne voit pas très bien contre qui taper avec ces armes et dans quel cas de figure cela peut se produire. On ne mesure pas pourquoi des sous-marins continuent de patrouiller, presque en permanence, puisqu'on ne sent pas une menace comparable à ce qu'elle a pu être du temps de l'Union Soviétique. Ce sujet est actuellement en France une vache sacrée, un tabou, aucun homme politique ne s'exprime sur cette question. De plus, l'appareil militaire français continue d'être dimensionné autour de cela. J'évoquais ce matin la question des satellites de renseignements photographiques et de cellules d'espionnage, ce sont avec ces outils-là que les services, notamment la Direction du Renseignement Militaire, tracent les cartes numériques qui servent à atteindre les objectifs des missiles nucléaires.

Maintenant, j'aimerais évoquer la question de la dévolution du paramètre nucléaire français puisque je vous rappelle qu'il y en a une seconde arme nucléaire en Europe, celle des Britanniques, mais qui est sous clé américaine. Dans l'Europe de la défense, la question nucléaire est évidemment très importante mais elle n'est pas débattue, les Français disent que la bombe est au service de la sécurité européenne, mais c'est tout ce qu'ils disent. Évoquer simplement l'idée de voir un officier Allemand à bord d'un sous-marin nucléaire français, ce qui n'est quand même pas quelque chose de complètement saugrenu et qui pourrait être un élément tout à fait symbolique de la solidarité franco-allemande, est impensable actuellement. Lorsque l'Europe se sera faite, lorsque l'Europe sera effective au plan de la sécurité et de la défense, lorsque des soldats Européens porteront le même uniforme, lorsque

les armements seront les mêmes, lorsque les industries seront intégrées, lorsque les formations des Officiers seront similaires, la France disposera toujours de sa capacité nucléaire autonome et indépendante, et ce sera la dernière chose qui sera mise au service de l'Europe. Le problème que vous allez rencontrer, si vous posez cette question dans les cercles dirigeants français actuellement, c'est que vous trouverez des journalistes pour vous en parler éventuellement, vous trouverez des gens comme Dominique Moïsi qui auront un avis, mais vous ne trouverez aucun dirigeant Français pour évoquer cette question et je trouve cela à la fois ridicule et dramatique. Et ce n'est même pas la peine de demander aux militaires de s'exprimer sur ce point-là.

Didier LALLEMAND

Je voudrais vous faire part de trois réflexions : premièrement, la dissuasion est, en France, entre les mains d'un homme, le Président de la République. Ce qui suppose que s'il devait y avoir une sorte de dissuasion européenne ou franco-allemande, il faudrait savoir qui est le patron. Deuxièmement, comme vous le savez, il y a une grande disparité entre les budgets de défense français et allemand : 2 % du PIB grosso modo en France, 1 % en Allemagne. Il n'est pas possible de traiter le problème de la dissuasion sans aller vers une sorte d'harmonisation budgétaire. Mais le peuple allemand est-il prêt à disposer d'une dissuasion nucléaire et à mettre les moyens correspondants ? Il faut que l'euro politique avance lourdement avant que ce sujet ne soit mûr.



Jens ZIMMERMANN

Sur cette question que vous venez d'évoquer, il me semble très difficile de trouver un écho favorable dans la société allemande. Il faut expliquer à quoi sert cette force de dissuasion dans une logique qui veut que la prévention des crises soit le fil directeur pour l'outil militaire. Mais cette question ne se pose pas actuellement en Allemagne.

On dit très souvent que les budgets militaires de la France et de l'Allemagne sont différents. Il est vrai qu'il y a une différence en terme de pourcentage de PIB. Mais si je prends grosso modo le budget de la France avec 30 milliards d'euros, et les 24 milliards d'euros de l'Allemagne, il faut prendre en considération que chez nous ni la gendarmerie ni la dissuasion nucléaire ne font partie des forces armées. Ainsi, en fait, on arrive à peu près au même niveau de 24 milliards d'euros et ceci pour des armées qui sont, en ce qui concerne l'effectif, comparables.

De la salle

Sans sous-estimer l'importance de l'axe franco-allemand, peut-on imaginer durablement une défense européenne sans intégrer la Grande-Bretagne ? On a dit tout à l'heure, la clé est sous contrôle américain, est-ce que ce n'est pas une manière de rejeter nos amis Britanniques encore un peu plus précisément du côté des Américains ? Peut-on bâtir une défense européenne digne de ce nom en laissant le troisième pays qui a une puissance militaire forte, un budget plus important que le nôtre et une capacité nucléaire, longtemps en dehors de ce jeu qui consisterait à construire une véritable défense européenne ?

Jens ZIMMERMANN

La réponse est tout de suite non. Mais la question reste toujours la même : comment y arriver ? Nous sommes obligés d'arriver à une harmonisation de nos points de vue en dehors de la défense territoriale, sur le dossier agricole notamment, pour définir un modèle qui tout de suite devrait inclure la Grande-Bretagne. Si on arrive à définir cela à trois, c'est mieux. Mais si on n'y arrive pas, alors n'est-il pas préférable de commencer à deux en franco-allemand plutôt que d'attendre ?

Philippe CLERC

Comment protéger nos intérêts vitaux et stratégiques dans les rapports de force économiques ? Quelle est, en France, la nouvelle politique en matière de sécurité et d'intelligence stratégique ? Comment se décline-t-elle à l'échelle de nos territoires et pour les entreprises ? On parle de désarmement technologique de l'Europe non seulement dans le secteur de l'armement, mais aussi pour la R&D. Didier Lallemand, quelle est votre analyse et quelles sont vos recommandations en la matière ?

Didier LALLEMAND

Les sujets que l'on aborde vous intéressent au quotidien, vous chefs d'entreprises, vous patrons de CCI. Il est de plus en plus difficile de ne pas parler de sécurité globale et d'essayer de délier ce que l'on pourrait appeler une défense militaire, une sécurité économique et des sécurités technologiques. La défense économique consiste en fait à examiner les moyens et méthodes de protection du bon fonctionnement de nos économies modernes.



Deux sujets donc, dont un que je n'aborderai quasiment pas qui concerne le fait que nous dépendons du bon fonctionnement de réseaux qui maillent notre vie : le réseau électrique, le réseau télécoms, le réseau des cartes bancaires, ce qu'on appelle les infrastructures vitales. Et donc, le rôle d'un Etat, le rôle de l'Europe peut-être un jour, est de veiller à ce que ces réseaux fonctionnent correctement, techniquement vis-à-vis de catastrophes naturelles, vis-à-vis d'actes de terrorisme. Je ne vais pas aller plus loin, mais vous avez bien vu ce qui s'est passé aux Etats-Unis, 30 heures dans le noir et une vie économique totalement désorganisée. Il faut faire très attention aux voies et moyens de ce qu'on appelle une dérégulation en la matière. Oui à la concurrence, mais attention aux frontières entre concurrents. Si les interconnexions ne sont pas faites, les réseaux s'arrêtent. Si la production n'est pas à peu près égale à la consommation, tout s'arrête. Sachez que nous sommes dans un monde extraordinairement compétitif, réactif, maillé par la technologie formidable, mais qui crée des vulnérabilités gigantesques.



**Maîtrise et protection
sont deux notions qui caractérisent
l'intelligence économique**

Le deuxième élément concerne l'intelligence économique. La compétitivité, élément vital d'une entreprise, passe par la maîtrise des coûts et des prix, des délais et de la qualité, mais aussi par la bonne connaissance de la concurrence, des clients, des conditions d'environnement, des évolutions technologiques, en un mot par une bonne maîtrise de l'information qui est utile et c'est ça l'intelligence économique. Quand on dit maîtrise, il faut y rajouter protection parce

que quand vous avez une information que n'a pas le concurrent, si elle est bonne, si elle est sérieuse, vous avez quelque chance d'avoir un avantage compétitif tout à fait considérable. S'il vous vole l'information, vous n'avez plus cet avantage compétitif. Donc maîtrise et protection sont deux notions qui caractérisent l'intelligence économique.



**Pour l'entreprise,
travailler en réseau est vital**

Un mot simplement sur les questions de maîtrise de l'information avant d'aborder la sécurité, objet principal de cette conférence. Ce n'est pas si simple que ça pour nous Français d'atteindre la maîtrise de l'information. On n'a pas eu l'habitude de travailler en réseau, on est assez individualistes, notre formation scolaire et universitaire nous conduit plutôt à l'individualisme alors que les Anglo-Saxons travaillent beaucoup plus en collectif, en équipe. Or, pour avoir des informations qui soient de valeur, il faut s'adresser à des réseaux. Alors, le réseau peut être le réseau Internet, la presse, un réseau d'experts que vous connaissez, qui sont capables de vous donner la bonne information ou de vous apporter une information. L'entreprise doit se situer au sein d'un réseau externe qui puisse apporter, par ses capteurs, un certain nombre d'informations. Une fois que cette information est disponible, encore faut-il pouvoir l'expertiser, la travailler avant de la remettre au décideur. Ceci suppose d'avoir une expertise qui mêle des idées très différentes les unes des autres et qui oblige sans doute aussi à ne pas attendre d'avoir les dernières bonnes informations pour bien boucler parce qu'il sera trop tard quand on prendra la décision.



Troisième élément, une fois que l'on possède la bonne information, il faut la diffuser au sein du corps social de l'entreprise en général de façon à ce que chacun dans sa position de décideur quotidien à son niveau puisse utiliser les bonnes informations pour prendre les bonnes décisions. Et ceci suppose de partager l'information et donc de partager d'une certaine façon le pouvoir. Or, vous savez que très souvent les grands chefs aiment bien conserver l'information pour être sûrs de conserver le pouvoir. Dernier point, il faut savoir protéger cette information. Nous ne sommes pas bons en matière de protection d'information, nous n'avons pas d'atavisme, nous imaginons que nous ne pouvons pas être espionnés, même par des voies toutes simples. Et là encore, nous faisons le contraire des Anglo-Saxons. Il ne faut plus être naïf, mais après les conférences que vous subissez aujourd'hui, il ne faut pas devenir paranoïaque non plus.

Abordons maintenant le sujet de sécurité. Il y a quelques mots clés qui ont changé complètement la vie des entreprises en 5 à 10 ans. Vous rappelez à l'instant, mon Général, qu'il y avait, voici plus de 10 ans, un mur à Berlin et l'URSS existait. Nous étions dans un monde bipolaire. Aujourd'hui, nous sommes dans un monde économique parfaitement dominé par les Etats-Unis et ceci a des conséquences considérables sur notre vie quotidienne par effet mécanique de la mondialisation d'ailleurs. Dans la mesure où les plus grandes entreprises prospèrent ou se concentrent à partir d'un marché intérieur et le marché intérieur le plus important étant le marché américain, ce sont les entreprises américaines qui grossissent le plus, qui imposent leurs positions dominantes avec des conséquences pour nous dans certains secteurs.



Comment garder le secret en travaillant en réseau ?

Deuxième élément qui me paraît très important, vous le savez, les entreprises fonctionnent maintenant en réseau pour être compétitives. Pourquoi pour être compétitives ? Par suite de la mondialisation et aussi parce que la mondialisation enrichit l'offre, le service qui vous est proposé et donc vous externalisez beaucoup des fonctions qui se faisaient en interne. Ce faisant, vous travaillez avec des entreprises qui sont de plus en plus des partenaires et qui partagent de plus en plus avec vous vos stratégies et des informations stratégiques, des informations confidentielles. Comment faire en sorte que dans une entreprise déjà compliquée puis avec des partenaires nombreux, vous puissiez garder en secret les informations qui sont le cœur de votre stratégie ? Ce n'est pas évident.

Prenons l'exemple du constructeur automobile qui veut quand même garder le plus possible au secret la différenciation d'un nouveau modèle par rapport à la concurrence. Il faut qu'il aille très vite pour le construire, sinon il arrive après la bataille. Pour aller très vite, qu'est-ce qu'on fait ? On travaille en réseau. Et donc le modèle ne se construit plus lentement, mais sûrement en 4 ans, 5 ans, 6 ans parfois dans un atelier prototype, avec 5 personnes qui sont au courant, se construit en plateau à un moment donné, c'est-à-dire qu'on rassemble à un même endroit des partenaires de tout un tas d'entreprises. Maintenant, on ne fait plus ça, c'est dépassé, on fait travailler ensemble à distance des sites d'entreprises, des sites d'équipementiers principaux que l'on appelle des fournisseurs et même



des partenaires dans des pays différents les uns des autres et on les relie par voie télématique, soit par des EDI, soit par Internet. Ce faisant, le modèle ne se construit plus en 5 ans, mais en 30 mois, 24 mois. Mais vous voyez les risques qui sont pris et qui sont assumés, mais la sécurité du concept des technologies nouvelles qu'on met dedans, du marketing, du design, a des difficultés à rester au secret parce que pour rester au secret il faut avoir confiance dans les hommes qui touchent à la matière, dans la sécurité des sites qui les emploient, et dans la sécurité des systèmes informatiques internes et de télécommunications qui les relient. C'est à peu près peine perdue, il faut le dire.

Le deuxième exemple que je donne est celui de la logistique et on commence par la logistique de grand-papa. Lorsqu'on voulait connaître la santé d'une entreprise, il suffisait de demander aux camionneurs le type de produit, les quantités et les lieux de livraison, ce qui donne les circuits de distribution gagnants et ça marchait très bien. Aujourd'hui, cela marche mieux à l'échelle mondiale, c'est-à-dire qu'un logisticien est forcément une grande entreprise, il possède de nombreux camions, les clients veulent savoir en permanence où se trouvent les produits, chez le fournisseur, sur la route, dans l'usine ou chez le distributeur. Et donc, tout ceci se retrouve sur informatique. Mais vous voyez bien que tout ceci se retrouve dans un système qui en général est externalisé, et donc il faut avoir confiance dans le fournisseur de service qui soutient en quelque sorte le fonctionnement de ce système et dans les transmissions d'information. Les transmissions par Internet restent relativement peu sécurisées tout de même. J'ai l'exemple d'ailleurs d'un très grand groupe européen qui externalise auprès de très grandes

entreprises du plus grand pays au Monde, qui clairement travaille aussi pour les services de renseignement de ce pays parce qu'après tout si c'est une très belle entreprise, il n'y aucune raison qu'elle ne le fasse pas. Qui nous dit que tous les renseignements sont sécurisés ? Vous me direz, quand ce sont des boulons qui se déplacent, ce n'est pas très grave. Non, d'avoir la liste des fournisseurs, c'est quand même très intéressant, ça vous donne des idées pour aller démarcher, pour faire en sorte qu'il soit votre fournisseur, pour au passage lui dire : "Vous êtes déjà très bon sur ce type de produit, dites-moi comment vous faites, quelles sont vos caractéristiques", on dévoile le secret du concurrent et en même temps vous dites : "Oui, ah oui vous êtes très bon donc je vais vous prendre comme fournisseur". Vous voyez bien la façon dont à ce moment-là on peut basculer les informations d'un côté et de l'autre.

C'est plus dangereux quand on fait transporter - et j'en finirai sur ce chapitre - par fret express des produits beaucoup plus légers, mais qui transportent beaucoup plus d'informations, des disquettes informatiques par exemple. Qui nous dit que des entreprises de fret express ne sont pas toutes de la même nationalité ? D'ailleurs généralement, elles le sont quasiment toutes, vous ne connaissez pas vraiment de très grands transporteurs qui ne soient pas américains ou sous une forme ou sous une autre sous contrôle américain, y compris une entreprise allemande dont les capitaux sont mixtes, il y a un champion allemand avec des capitaux américains, me semble-t-il. Et donc, je me souviens, ayant travaillé dans la construction navale à un moment donné - on ne parlait pas des disquettes informatiques encore - lorsque les dernières



offres de prix étaient transmises, elles étaient toujours portées par une personne de l'entreprise et jamais par un courrier traditionnel, jamais par fret express et surtout pas par un porteur qui n'était pas de l'entreprise. Parce que si l'enveloppe était décachetée, on connaissait le prix et vous étiez sûrs de ne pas avoir la commande.



**INTERNET est un outil
extraordinaire de compétitivité
mais aussi de vulnérabilité**

Dernière chose, les entreprises fonctionnent évidemment avec ce que l'on peut appeler les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication), donc avec Internet. C'est un moyen extraordinaire de réactivité, de compétitivité, mais aussi de vulnérabilité. Et je vais vous donner 2, 3 exemples tous simples qui nous concernent, nous. Il vaut mieux donner ces exemples, que de dire les faiblesses des autres personnes.

C'est peut-être une première dans l'administration, mais il y a un certain temps avec l'accord de mon Ministre, j'ai procédé à une intrusion dans le système d'information du cabinet du Ministre, en aveugle, avec l'aide de quelqu'un qui ne connaissait pas l'organisation du ministère. Vous voyez le handicap parce que rentrer dans le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, vous savez combien c'est difficile. Mais il a fait ça en interne, en externe c'est difficile, mais en interne, c'est plus facile. Donc, il suffit sur un des 100 000 postes qui sont maillés de se connecter et de travailler. Il a réussi à rentrer dans le serveur central du ministère sans aucune difficulté, il y avait un mot de passe, il était tout simple, il l'a trouvé tout de suite sans utiliser de logiciels spécialisés qui existent

sur Internet, et puis après il est allé voir le serveur du Ministre. Il a fait le même mot de passe, c'était le même parce que c'était trop compliqué d'en avoir deux, il est rentré, il nous a sorti 4 années de messageries des 5 Ministres et des 5 Directeurs de cabinet. J'ai encore quelque part quelques petits exemples qui sont de vrais secrets d'Etat qui peuvent circuler librement.

Deuxième exemple, dans une direction sensible, nous avons des préoccupations, d'ailleurs la DST était parfaitement au courant, des portes qui s'ouvraient facilement sans effraction. Et nous avons demandé à la DST d'aller voir ce qui se passait. Elle y est allée avec énormément de matériel pour voir si effectivement il y avait des écoutes sauvages, des écoutes informatiques, et en fait elle a ouvert la porte et s'est rendue compte que le micro-ordinateur en pleine nuit fonctionnait tout seul et défilait l'ensemble des fichiers du jour. Ce qui veut dire que la machine avait été prise en possession quelque part sur la planète, ça pouvait être de l'autre côté de la Terre. Et tous les soirs, les fichiers sensibles, une fois que plus personne n'était là, étaient visités. Alors qu'est-ce qu'on a fait ? On a isolé le système informatique de cette direction ou du moins des micro-ordinateurs qui possédaient ces informations sensibles. Mais isoler ne veut rien dire, il faut bien assurer la maintenance de ce sous-système d'information. La maintenance est assurée par un fournisseur externe, il faut avoir confiance en lui. Et même si on a confiance en lui, est-ce qu'on peut avoir confiance complètement dans toutes les personnes qui vont accéder tous les jours puisque la maintenance se fait tous les jours ? La réponse est non. Et je pense que d'ailleurs l'intrusion qui avait eu lieu s'était faite par la maintenance.



Et la maintenance se fait quasiment toujours par télémaintenance comme vous le savez, parce que l'offre de maintenance sur place ne se pratique quasiment plus parce qu'elle mobilise trop de personnel alors qu'on manque d'informaticiens et parce qu'elle coûte trop chère. La télémaintenance devient la règle et nous avons de véritables soucis de sécurité avec des entreprises qui sont les plus sensibles du pays et qui vont être obligées de passer un de ces jours à la télémaintenance. Nous y réfléchissons, c'est un sujet qui n'est pas évident.



**La télémaintenance
pose des problèmes de sécurité
qui ne sont pas évidents à résoudre**

Je vous donne un autre exemple de la télémaintenance ou de la maintenance dans notre Ministère. Une direction avait perdu des fichiers très sensibles, nous avons demandé à une entreprise de maintenance de les récupérer. N'y arrivant pas, il a demandé à un grand spécialiste mondial de l'aider à les retrouver, ce qu'il a fait avec succès. Mais ce grand spécialiste, qui n'était pas forcément de nos amis, est entré dans le serveur, ayant ainsi la possibilité de le visiter. Il a donc fallu tout re-nettoyer. Tout ceci pour vous dire que les systèmes d'information sont absolument indispensables, mais qu'il faut en connaître les limites et que la sécurité des systèmes d'information ne s'improvise pas



La sécurité restera toujours relative

La sécurité restera toujours relative et si un directeur de votre informatique vous dit : "Ne vous

en faites pas, tout va bien, la sécurité est assurée", il ne faut pas le croire. Et deuxièmement, s'il vous dit : "Si vous mettez 1 million d'euros en plus, ça marchera encore mieux", hésitez parce que la sécurité est globale de toute façon. Nous avons travaillé avec un certain nombre de fédérations sur un guide pratique qu'on appelle "Qualité de la confiance". Comment peut-on avoir confiance dans une entreprise qui possède, pour votre compte, des informations sensibles dans le domaine du partenariat, bien entendu, et qui cumule les questions de sécurité physique, de sécurité des personnes, de sécurité des sites, de sécurité informatique et de sécurité dans le choix des fournisseurs ? C'est sorti à l'AFNOR, c'est un guide qui est intéressant, très pratique puisqu'il a été lu et relu par des patrons de PME pour vérifier qu'ils auraient le temps de le lire et qu'ils ne buteraient pas au deuxième mot. Ceci d'ailleurs a été fait d'une autre façon sous forme d'une plaquette qui est disponible là, dans le cadre d'une convention entre l'ACFCI et les services du ministère de l'Economie et qui parle de sécurité d'information.



**Sécuriser les informations
par voie électronique dépend
de la volonté du dirigeant**

Mais vous voyez que sécuriser les informations par voie électronique, c'est une question de volonté du dirigeant, de nomination d'une personne responsable, d'organisation dans l'entreprise, de sensibilisation et de formation, puis ensuite de technique, de cryptologie, de choix des fournisseurs. Et s'il y a un maillon faible dans la chaîne, la chaîne rompra, c'est-à-dire qu'il n'est pas question de faire des efforts simplement à un endroit,



c'est un ensemble. Alors vous imaginez lorsqu'au Ministère de l'Économie, 180 000 personnes sont en ligne sur le même réseau, même s'il y a des sous réseaux, comment voulez-vous sécuriser ? La solution est de dire : les informations les plus sensibles ne doivent pas se retrouver sur le réseau.



La dépendance stratégique vis-à-vis des entreprises pénétrantes

Le sujet que j'ai abordé concerne beaucoup les technologies d'information et de la communication, comme vous l'avez vu, mais il y a d'autres secteurs qui mettent l'ensemble du tissu économique français et européen en dépendance stratégique. Je vais vous donner un ou deux exemples, mais pas plus. Les cabinets d'audit, les Commissaires aux comptes qui ont acquis une grande technologie et une grande capacité de travail avec les entreprises, sont des entreprises pénétrantes. Le contrôle se fait par l'informatique sur l'ensemble du réseau. Deuxième exemple, les courtages d'assurances rentrent dans l'entreprise comme ils veulent pour s'occuper de toutes sortes d'assurances. Ils connaissent les bâtiments, ils connaissent les process industriels et souvent la stratégie de l'entreprise puisqu'ils garantissent parfois des lancements de produits et assurent certaines pertes d'exploitations. Ils connaissent aussi les cadres dirigeants, car ils font des enquêtes sur eux dans le cadre d'assurances vie. En France, nous n'avions que des cabinets familiaux il y a 15 ans encore, aujourd'hui nous n'avons quasiment plus que des grands cabinets de courtiers internationaux, tous Anglo-Saxons. J'avais d'ailleurs dit au Président de l'Aérospatiale que son courtier d'assurances était devenu,

par absorption, le courtier de Boeing et il ne le savait pas. Fallait-il changer de courtier ? Je n'en sais rien, il fallait surtout qu'il le sache. Vous savez très bien par exemple que PSA et Renault ont souvent les mêmes fournisseurs. Ils prennent quand même un malin plaisir à faire très attention à cloisonner les hommes et les projets. Donc, vous voyez que sur des sujets qui paraissent complètement banaux, comme l'audit ou le courtage d'assurances, il faut faire très attention. On pourrait aussi parler d'agences de voyages, des cartes bancaires qui donnent énormément d'informations sur la vie d'un chef d'entreprise, là où il va, dans quel hôtel il descend.



Notre économie dépend de quelques secteurs sensibles

Je pense que la sécurité de notre économie dépend maintenant de quelques secteurs qui sont extrêmement sensibles. Ils sont sensibles parce qu'ils possèdent des technologies ou parce qu'ils possèdent par leur métier des informations des entreprises. Je redonne un dernier exemple, nous sommes en train de mettre en place de très grands systèmes d'information au Ministère dont certains sont très sensibles parce qu'ils possèdent beaucoup d'informations. Qui choisit-on pour mettre en place cette intégration de système puis la mise en œuvre, puis la maintenance ? C'est un sujet très délicat, et en plus nous avons le choix entre de grands Américains extrêmement compétents et de plus petits Européens un peu moins compétents. Que fait-on ? Comment organise-t-on en plus la concurrence parce que ce sont les impôts qui passent au travers de systèmes qui coûtent des centaines de millions d'euros. C'est un sujet qui est devant nous, qui est très difficile à traiter.



L'intérêt du rapport CARAYON

En la matière donc, le Gouvernement me semble au pied du mur et il le souhaitait. Ceci n'était pas vrai il y a 5 ans, mais ceci est vrai aujourd'hui et Bernard Carayon, Député du Tarn, a remis un rapport au Premier Ministre sur l'intelligence économique. J'y vois pour le moins 4 points marquants.

D'abord nous avons un très grand **retard culturel** sur l'intelligence économique. L'intelligence économique, ne parlons pas de renseignement, il peut y en avoir un petit bout quand on est l'Etat, c'est d'abord le maniement plus collectif d'informations et cela vous intéresse car vous êtes évidemment concernés en premier chef, vous les CCI. Nous avons besoin de changer de culture et ceci se fera peut-être par la sensibilisation, comme aujourd'hui, des acteurs économiques, mais aussi par l'Education Nationale, par les universités, par la formation de nos jeunes.

Le deuxième point vous concerne aussi, car il porte sur la façon dont on peut faire du **lobbying au niveau d'instances internationales**. Nous restons médiocres, encore que ! Je parlais avec Philippe Clerc de certains sujets concernant l'automobile il y a quelques années, on n'a pas été si mauvais que ça en définitive, mais on est plutôt des artistes que de grandes entreprises structurées.

Troisième point qui regarde d'abord l'Etat et qui concerne la sécurité économique, c'est-à-dire le conseil qu'on peut donner aux entreprises pour qu'elles se sentent plus en sécurité, et la vérification, au niveau français et européen,

que nous disposons d'entreprises qui tiennent leur rang dans la concurrence mondiale et qui sont complètement de confiance dans des domaines des technologies de l'information et de la communication. Quand vous achetez un logiciel de chiffrement pour protéger vos données, si vous achetez un logiciel qui est percé et qui est connu par les services de renseignements étrangers, à quoi ça sert ? A titre d'exemple, les ventes de logiciels personnels grand public ne pouvaient porter, à une exception près, que sur des logiciels américains. Il n'y en avait qu'un seul et il était en train d'être perdu car racheté par un Italien qui allait le revendre à un Américain, parce que tout ceci se fait en plusieurs coups évidemment et ce genre de sujet permet d'alerter les pouvoirs publics. Donc, nous avons besoin, nous l'Etat, de nous structurer pour que vous puissiez **disposer d'une concurrence suffisante**. Les règles de concentration ne sont plus suffisantes pour nous empêcher de rentrer en dépendance stratégique. Nous sommes encore novices sur ce sujet, nous travaillons évidemment énormément avec la DST sur ces questions-là, je pense que le Premier Ministre prendra un certain nombre de bonnes décisions dans les semaines qui viennent sur ces sujets. Je pense que l'Allemagne est le deuxième pays qui me paraît le plus alerté sur ces sujets, la Bundeswehr en particulier est très alertée, et je pense qu'elle est un peu en avance sur nous.

Mais sur un point, nous sommes en avance en ce moment sur elle, et quand on dit ça il n'y a pas de concurrence. Ceci vous a nécessairement échappé, mais nous avons quand même un processus de **contrôle des investissements étrangers en France dans des domaines très limités**. Vous savez que les investissements étrangers sont libres



maintenant, sauf dans certaines matières. Ces matières, qui datent de 1939, étaient nommées matériels de guerre, poudres et explosifs. On protégeait l'armement au sens strict. Vous voyez bien que pour avoir des armements qui soient indépendants ou qui puissent même être réalisés, les cartes à puces de Gem Plus sont aussi importantes que de maîtriser l'industrie ou les missiles, ou de maîtriser la production de sous-marins ou de porte-avions. Une puce peut suffire à bloquer un missile. L'affaire Gem Plus a été un révélateur. La loi de contrôle de ces investissements étrangers tels qu'ils existaient disait : "Ah Gem Plus non, ça ne fait pas partie des industries de souveraineté parce que ce n'est pas de la poudre, ce n'est pas un explosif, ce n'est pas un obus". Nous avons réussi à corriger le tir, c'est-à-dire convaincre les Ministres concernés et le Gouvernement, de changer la loi. La loi a été changée en juillet et nous avons substitué à des termes qui datent de 1939, au sens propre, donc pas très conviviaux en quelque sorte, le terme plus convivial de défense nationale. Nous sommes en train de décliner, dans un décret d'application, ce que veut dire défense nationale, mais nous allons pouvoir nous protéger effectivement pour empêcher la captation, par des investisseurs étrangers, d'industries ou d'entreprises que nous estimerions de souveraineté nationale. Nos amis Allemands sont en train, à ma connaissance, de faire la même chose dans leur système législatif.

C'est un sujet de portée mondiale, qui résulte simplement du fait que durant toute l'histoire depuis Venise, depuis la Grèce, depuis Rome, il y a toujours eu un pays dominant économiquement. Aujourd'hui, ce sont les Etats-Unis, mais il y a une différence par rapport à autre fois,

car la mondialisation est passée par là, le maillage du monde vient de là, cela veut dire que celui qui est dominant finit par dominer, par une intrusion extraordinaire dans la vie de tous. Et je pense que la seule voie est que la France et l'Allemagne avancent de concert sur cette affaire et qu'un jour ce soit l'Europe qui prenne le relais.

Mais vous comprenez bien, pour parler simplement, que ce discours aux Britanniques rend le sujet pratiquement impossible parce que les Britanniques n'ont pas choisi, et j'appelle de mes vœux qu'ils choisissent un jour en la matière, et je parle là librement, entre les Etats-Unis, l'Europe et leurs intérêts propres. C'est une île qui se sent insulaire, parfois en Europe, parfois transatlantique en fonction de ses intérêts. Il faudra qu'ils choisissent ou sinon nous serons obligés d'avancer beaucoup trop vite, beaucoup trop loin sans eux.

Philippe CLERC

Didier, merci sincèrement pour votre exposé très pragmatique et très complet. Président Jean Agnès, je vous donne tout de suite la parole et souhaiterais que l'on puisse répondre sur la sécurité de l'information avec Jean Guisnel, et sur les aspects de sécurité économique avec Jean-François Gayraud.

Jean AGNES

Président de la CCI de Lyon

Une fois de plus, je voudrais rappeler quelque chose qui nous différencie beaucoup de nos concurrents, et qui nous désavantage énormément en France. Nous sommes le pays dans l'Union Européenne où les obligations légales



en matière de dépôts de comptes, de nos comptes financiers, de nos états financiers, aux greffes des Tribunaux de Commerce sont les plus exigeantes de toute l'Union Européenne, pour ne parler que des 15 pays actuels. Tous les autres pays de l'Union Européenne ont des exigences bien inférieures aux nôtres puisqu'elles raisonnent par seuils, 2 seuils sur 3 et elles raisonnent en termes de fréquences de ces seuils. Ce qui fait que n'importe quel de vos concurrents a beaucoup plus d'informations financières sur votre entreprise que réciproquement. Personnellement, je ne trouve pas ça normal. Nous souhaitons être au moins tous au même niveau et je constate qu'en 10 ans le problème n'a pas évolué.

Didier LALLEMAND =====

Je suis d'accord avec vous, je l'ai fait remarquer depuis un certain temps mais comment faire pour réussir ?

De la salle =====

Dans notre pays, riche d'un tissu très important de PME, j'ai pu constater qu'il est extrêmement difficile aujourd'hui de réunir des chefs d'entreprise sur l'importance de l'intelligence économique et de les convaincre, même en organisant des conférences intéressantes sur ce sujet.

Philippe CLERC =====

Jean-François Gayraud, pouvez-vous nous préciser le rôle de la DST, en particulier sur l'aspect des menaces auxquelles sont confrontées les PME, en abordant la notion de sécurité globale ?

Jean-françois GAYRAUD =====

Commissaire principal à la DST

Vous êtes peut-être étonnés de voir intervenir un service de police sur une question telle que la sécurité économique. Il est probablement peu ou pas assez connu en effet que la DST, qui est historiquement le service de contre-espionnage français, a aujourd'hui 3 missions en réalité très complémentaires, même si elles sont chronologiquement apparues de la manière suivante, c'est-à-dire d'abord une mission de contre-espionnage, ensuite de contre-terrorisme, et puis de sécurité économique. Alors j'y reviendrai tout à l'heure, mais parmi les outils que nous avons en termes de sécurité économique, nous avons une politique nationale de conférences de sensibilisation dans les entreprises. Je ne sais pas si certains ou certaines d'entre vous ont déjà subi l'une de ces interventions, nous essayons de les adapter au public. Avec nos moyens limités, nous arrivons à peu près tous les ans à toucher 35 000 personnes.



**Eveiller les consciences
aux questions de sécurité,
élément de compétitivité**

C'est à la fois beaucoup et très peu, et notre idée est toute simple, c'est d'essayer d'éveiller les consciences aux questions de sécurité économique et plus généralement aux questions de sécurité du comportement lorsque l'on travaille dans le monde économique et financier. L'expérience nous démontre qu'il y a globalement certes une qualité d'écoute, mais une vraie réticence dans les entreprises à mener des politiques permanentes de sécurité économique. C'est peut-être la seule chose à en retenir, je crois que jusqu'à présent nous n'avons pas accepté



l'idée que la sécurité économique, à la fois dans ses aspects défensifs et offensifs, constitue un élément de compétitivité, d'où beaucoup de réticences et parfois de pudeurs à engager des politiques permanentes dans lesdites entreprises.

Philippe CLERC =====

Jean Guisnel - je fais référence à votre ouvrage : "Guerre dans le cyberspace" - je vous propose d'approfondir les aspects que Didier Lallemand a évoqué sur la guerre numérique qui se joue sur les réseaux.

Jean GUISNEL =====



**L'information
est la clé de la maîtrise
de l'environnement stratégique**

Il faut bien comprendre qu'à la fois pour les Etats et pour les entreprises, le défi de l'information, de l'acquisition ou de la protection de l'information, est extrêmement important. Pour les Etats notamment européens parce que c'est de ceux dont on parle aujourd'hui, l'information est la clé de la maîtrise de l'environnement stratégique. La question qui se pose aujourd'hui, dans le cadre de la construction de l'Europe, c'est de savoir si cette fonction, cette capacité de recueil de l'information et d'analyse de l'information, est une fonction qui doit rester nationale ou une fonction qui doit être partagée entre les différents Etats. Il est extrêmement clair par exemple que quand la France et l'Allemagne mettront en commun des satellites d'observations photographiques fabriqués et armés par la France et des satellites d'observations radars

fabriqués et armés par les Allemands, que tout le monde pourra partager les informations recueillies par les satellites, cela ne voudra évidemment pas dire qu'elles seront exploitables directement, il faudra aussi les analyser. Donc, on peut très bien imaginer une double fonction dans le recueil de cette information secrète puisque c'est une information qui n'est pas disponible à qui n'a pas les moyens de la recueillir. Elle n'est pas interdite, mais elle est extrêmement parcimonieuse puisque les satellites privés sont soumis à des restrictions d'usage. Si vous voulez acheter en ce moment des photos de l'Irak par exemple, qu'elles soient produites par les Américains, les Français, des entreprises commerciales américaines, françaises, indiennes ou israéliennes, vous n'allez pas pouvoir en avoir. Donc, ce qu'on peut imaginer comme partage de la fonction, c'est que le recueil de l'information puisse être mis en commun, mais son exploitation laissée à la capacité nationale de chaque Etat qui acquière ces capacités.

Le problème évidemment, c'est celui que l'on évoquait ce matin, à savoir que dans une Europe cohérente, fonctionnant en Union Européenne avec une politique de défense est en construction, vous avez un Etat essentiel, la Grande-Bretagne, qui lui fonctionne en matière de renseignement de manière intégrée au système américain puisqu'il exploite même des satellites dans des constellations américaines.



Le défi d'intelligence

L'information stratégique, elle est naturellement faite pour protéger les intérêts vitaux d'un Etat,



notamment la vie de ses populations. Si vous regardez ce qui s'est passé ces 4 dernières semaines, vous voyez qu'une structure de l'Etat français, technologiquement extrêmement performante, très puissante, dotée de moyens énormes en informatique et en recueil d'informations spatiales, qui s'appelle Météo France, a produit des informations qui ont été diffusées à partir du 6 et du 7 août annonçant une vague de chaleur absolument terrible qui n'avait jamais été vue en France. L'alerte a été diffusée le 7 août. On voit très bien que le défi de l'information et du recueil d'informations d'Etat n'est pas seulement un défi technique, c'est aussi un défi d'intelligence.



**Maîtriser l'information,
ce n'est pas seulement la recueillir
c'est aussi la comprendre pour l'action**

C'est vraiment quelque chose qu'il faut relever. Cette information était disponible. J'ai d'ailleurs écrit un livre qui s'appelle "La citadelle endormie" sur l'échec des services de renseignements américains le 11 septembre. Eh bien vous avez eu en France un échec majeur, énorme qui a fait 3 ou 4 fois plus de morts que le 11 septembre, qui s'est produit en août 2003 avec des systèmes de recueils d'informations qui ont fonctionné et dont les gens qui auraient dû voir l'information, la comprendre et en tirer des conclusions, n'ont pas su le faire. Il peut paraître étrange de rapprocher les deux questions, les deux problèmes, mais à mon avis, ce sont exactement les mêmes difficultés. C'est-à-dire que la maîtrise de l'information, ce n'est pas seulement la recueillir, c'est aussi la comprendre, l'analyser pour l'action.



**Virus et spams
pourrissent les systèmes d'information**

Didier Lallemand et Jean-François Gayraud ont dit : "Il est nécessaire que les entreprises soient conscientes des difficultés qui les guettent". Les entreprises, assez curieusement, n'ont toujours pas conscience de l'immensité des défis qui se présentent à elles en matière de sécurité de l'information, que ce soit le vol d'informations ou les lanceurs de virus et de spams qui pourrissent vos systèmes d'informations dans vos entreprises comme dans la mienne. Au point qu'on en est absolument réduits depuis quelques semaines à des spams qui sont tous des spams d'usurpations d'identités. Aujourd'hui dans les flux de l'information, le courrier électronique qui passe par Internet, il y a plus de spams que de courriers utiles.



**Un système mondial de contrôle
des individus se met en place**

Deuxième élément, nos amis Américains - je suis un ami des Américains et j'aime les Américains car ce sont des gens formidables - sont en train de mettre en place des systèmes d'informations tellement gigantesques, tellement énormes et ahurissants, que même dans le délire actuel du nationalisme chauvin aux Etats-Unis, il commence à y avoir des gens dans la représentation parlementaire qui demandent au Pentagone s'ils ne sont pas devenus complètement cinglés. L'élément ahurissant s'appelle "Theorizum Information Awareness", dont vous avez sans doute entendu parler, qui a été mis en place



par l'amiral connu de l'aire reaganienne, Paul Dexter, à la cellule de recherche et de prospective du Pentagone, qui est quelque chose d'extrêmement sérieux et vous pouvez aller sur Internet chercher toute l'information. Donc, "Theorizum Information Awareness" est un système global de recueil de l'information électronique. Ils considèrent que toute l'information électronique disponible sur la Terre, cartes bancaires, dossiers médicaux, voyages, transactions, a vocation à être traité par leurs ordinateurs si jamais il y avait un terroriste au milieu de la planète.

Ne pensez pas que je délire, c'est comme ça, et on n'en est pas suffisamment conscients. L'Europe a accepté, au début de cette année, et c'est une nouvelle qui est passée inaperçue, que le service des douanes américaines sache tout de vous. Vous êtes tous des voyageurs naturellement, vous prenez tous l'avion, vous êtes tous des chefs d'entreprises et vous avez même tous une carte "frequent voyager" de votre compagnie préférée. Sachez que quand vous prenez un avion pour aller vers les Etats-Unis, il y a un accord qui a été signé entre l'Europe et les services de l'immigration américaine et les douanes et qui autorise, qui oblige les compagnies aériennes à transmettre à l'administration américaine, avant que l'avion décolle, toutes les informations d'identité. Donc votre nom, enfin toutes caractéristiques que vous avez données pour faire votre carte de voyageur préférentiel, par exemple, donc il y a votre adresse, votre téléphone, si vous êtes Musulman, si vous êtes Juif n'importe quoi, il y a votre régime alimentaire. Si vous avez un problème médical qui a été signalé, il est évidemment dans les informations de la compagnie aérienne, et avant que l'avion ne décolle, c'est transmis aux Etats-Unis. Les Américains ont fait deux promesses :

premièrement, les informations ne sont destinées qu'aux services des douanes et aux services de l'immigration. Cela commence à circuler, mais enfin ils ont juré que ça n'irait nulle part ailleurs. Et deuxièmement, ils ont juré également qu'il n'y aurait pas de conservation de ces données. Donc, ça ne va pas être conservé, c'est juste comme ça pour contrôle de l'immigration et c'est tout. En fait, c'est de la poudre aux yeux. Ce système de surveillance des voyageurs aériens est naturellement mondial, ils l'ont fait pour le monde entier, mais ils ont imposé - moi j'ai eu sur mon passeport un visa d'Ouzbékistan il y a 15 jours - ils ont imposé le visa, que ce soit le visa numérique avec une identification numérique qui est le même que celui sur le visa américain que les journalistes sont obligés d'avoir. Donc, ils ont mis en place un système mondial de contrôle des voyageurs aériens et sans doute par bateau, qui va être stocké dans leurs ordinateurs. Je vous laisse imaginer simplement deux secondes que vos voyages de chefs d'entreprises dans le monde entier vont être intégrés dans les ordinateurs américains. Ce n'est pas du délire, cela existe déjà. Alors, de deux choses l'une, ou l'Europe accepte cela, ce qu'elle a fait, ou elle n'accepte pas. Ou bien nos Etats, comme la France, exigent la réciprocité, c'est-à-dire que tout citoyen américain qui se présente en France donne les mêmes informations que le citoyen français qui veut aller aux Etats-Unis. Mais cela n'est pas possible.



**Vers une intégration totale
et complète de l'information**



Il faut aussi que les entreprises et vos entreprises aient conscience de la nécessité de profiter des formidables opportunités de la société de l'information. Acquérir les connaissances ouvertes et veiller aux signaux faibles, sécuriser et valider vos échanges, tout cela relève de l'intelligence économique. Dans les années qui viennent, on va avoir une intégration totale et complète de l'information, des flux et des circuits d'information dans la sphère de l'entreprise. De la même manière que l'entreprise est connectée au téléphone, à l'eau, à l'électricité, au gaz. D'ailleurs, cela vaut aussi pour les foyers particuliers, les foyers personnels. De la même manière, elle va être partie intégrante d'un réseau d'informations mondiales dont il faut mesurer toutes les opportunités, toutes les conséquences et tous les risques.

De la salle

Pour le système que vous venez de préconiser pour les passagers, sachez que cela existe déjà pour les marchandises et que nous avons accepté en France de mettre des douaniers Américains dans deux ports. Nous avons déjà un service de contrôle pour toutes les marchandises à destination des Etats-Unis et 12 ports dans le monde ont été choisis exclusivement pour transporter ces marchandises. En France, à l'origine vous n'aviez que le Havre, et au Havre vous avez 3 douaniers américains qui sont chargés du contrôle et qui exigent, avant le contrôle, d'avoir tous les documents nécessaires qui permettent d'assurer la traçabilité de la marchandise depuis le départ, avec les renseignements financiers. Cela dit, on a bien été obligés de se précipiter pour accepter, parce que si on n'acceptait pas, les ports d'Anvers, de Rotterdam, de Gênes

ou d'Hambourg étaient prêts à recevoir tout à fait rapidement nos marchandises et à les exporter tout aussi rapidement vers les Etats-Unis. Et c'est là où le problème est effectivement européen et non pas français.

Philippe CLERC

Jean-François Gayraud, sur ce type de menace à l'échelle européenne, existe-t-il une véritable coopération entre les différents services sur la protection et la sécurité ?

Jean-François GAYRAUD

L'après 11 septembre a été le moyen, pour le gouvernement fédéral américain, d'imposer un certain nombre de nouveaux systèmes qui viennent d'être évoqués.



Les lois américaines sont devenues d'application extra territoriale

Le premier, c'était la mise au point d'un système informatique qui consiste à croiser les banques de données internationales. Juste un tout petit détail, ce système s'appelle aujourd'hui "Theorizum Information Awareness" (TIA). Il faut savoir qu'au début, le T ne signifiait pas "Theorizum". Ceci pour dire qu'afin de faire avaler la pilule, pour parler vulgairement, il suffit aujourd'hui de repeindre et de maquiller du nom de la lutte antiterrorisme absolument tout et n'importe quoi. Vous avez le système TIA, mais aussi le système des cartes d'embarquements, la présence de douaniers américains. Et comme vous l'avez peut-être constaté dans vos entreprises, vous savez que maintenant, si vous exportez aux Etats-Unis, on va vous



imposer de remplir des documents douaniers d'un volume bien plus conséquent que par le passé. Et ce volume, bien plus conséquent que ce que demande l'administration française, signifie quoi en fait ? C'est l'application, dans l'après 11 septembre, d'une réalité beaucoup plus générale : en fait les lois américaines sont d'application extraterritoriale. On le voit en matière d'embargo depuis à peu près 40 ans puisqu'une grande partie de la politique commerciale américaine consiste à imposer des embargos à travers le monde qui de fait s'imposent quasiment aux entreprises françaises et on l'a subi pendant quelques années à propos de Total et de l'Iran.



**Tant qu'il y aura des Etats,
il y aura des espions**

Quel est le rôle de la DST en la matière ? Le fondement de notre travail se trouve tout simplement dans une ordonnance de 1958, une des ordonnances fondatrices du Général de Gaulle, une ordonnance qui parle de la défense nationale. Et cette ordonnance portait une idée tout à fait novatrice à l'époque, qui consistait simplement à dire : "la défense nationale, c'est la défense militaire, c'est la défense civile et c'est aussi la défense économique". Donc, c'est une idée relativement ancienne mais qui s'avère aujourd'hui, avec la fin de l'ère bipolaire, quelque chose en fin de compte de très moderne. La DST a toujours fait plus ou moins de la sécurité économique. Il faut savoir que la sécurité économique a également un statut pénal puisqu'il y a un article du code pénal qui protège nos intérêts économiques fondamentaux. Mais au-delà de cela, nous estimons qu'à côté de la lutte contre l'espion-

nage, ou la lutte contre le terrorisme international, la préservation de nos intérêts économiques fondamentaux est quelque chose d'essentiel car l'économie est un élément de la puissance nationale. C'est-à-dire à la fois la richesse globale de la nation, et surtout sa capacité à maintenir en activité de façon permanente - et c'est ce dont parlait Didier Lallemand - un certain nombre d'infrastructures vitales telles que l'électricité ou les transports. Parmi les menaces qui pèsent sur les entreprises, grandes ou petites, privées ou publiques, évidemment il y a la menace historique de l'espionnage d'Etat. Tant qu'il y aura des Etats, il y aura des espions, et aujourd'hui ceux qui nous espionnent le plus sont nos amis. C'est d'autant plus facile qu'officiellement vous savez que la France n'a pas d'ennemis militaires et stratégiques, mais il faut savoir que l'espionnage économique d'origine étatique est une réalité et qu'à peu près tout le monde s'y livre, à l'exception de nos amis allemands.



**L'espionnage privé
s'est professionnalisé**

Tout aussi sérieusement, avec la disparition de la bipolarité, nous avons vu apparaître de nouvelles menaces. Contre ces nouvelles menaces, l'arme nucléaire ne sert à rien, il faut en être conscient, et ces menaces sont multiples et extrêmement préoccupantes. La sécurité des systèmes d'information est quelque chose qui vous préoccupe beaucoup plus, compte tenu du développement de l'espionnage privé. C'est un espionnage qui s'est professionnalisé, qui a atteint une taille critique puisque nous sommes confrontés à des acteurs qui ont aujourd'hui des capacités d'interventions, des capacités financières à peu



près comparables à des systèmes étatiques. Alors ces sociétés de renseignements privés qui sont en fait des multinationales, généralement anglo-saxonnes, travaillent pour vos concurrents, peut-être parfois pour vous car il vous arrive parfois de les utiliser, ou parfois pour des Etats, pour des services de renseignements étatiques.



**Attention à la criminalisation
de nombreuses entreprises
et du marché financier !**

Parmi les nouvelles menaces, et ce sont peut-être les plus préoccupantes en matière économique, il faudrait aborder la question de la criminalisation de nombreuses entreprises, de nombreux marchés financiers et économiques.

Nous sommes convaincus d'une chose, c'est que la circulation des biens et des services sur les marchés se fait en réalité à partir d'offres et de demandes imparfaites, c'est-à-dire que les marchés que vous vivez sont des marchés imparfaits. Quotidiennement, nous sommes confrontés à de multiples exemples et j'espère que vous êtes bien convaincus du fait qu'il n'y a jamais eu de croisement pur et parfait de l'offre et de la demande. Vous avez pu voir, et je vais prendre cet exemple américain parce que ça me permettra de tomber dans les exemples français, que la société Boeing vient d'être prise la main dans le sac par une administration fédérale à 2 reprises en moins de 12 mois. Premièrement, pour avoir volé les informations pendant près de 2 ans à son principal concurrent et deuxièmement pour avoir bénéficié d'informations privilégiées auprès de l'armée américaine contre son concurrent européen Airbus. Alors comprenez bien que ce que fait à priori une société américaine contre

un concurrent américain, elle le fait sans aucune pudeur contre une société française ou européenne.

Deux points très importants touchant la fragilité des entreprises sont à retenir. Premièrement, l'ensemble des phénomènes d'externalisation et de sous-traitance qui touchent toutes les entreprises privées, mais aussi toutes les entreprises publiques. Nous sommes dépendants, j'allais dire, de tout un tas de médecins de famille qui nous mettent à nu en permanence et qui nous connaissent sur le bout des doigts. C'est vrai pour la société de gardiennage, pour la société d'audit, pour la société de traduction, etc. Nombre d'administrations publiques aujourd'hui ou de sociétés se recroquevillent ou n'assurent plus que leur cœur de métier et ont décidé, à tort ou à raison, de démembrer une grande partie de leurs savoirs et de leurs informations. Deuxième problème, la sécurité des systèmes d'informations n'est en fait qu'une application du propos que je viens de tenir.

Quelle est la politique de la DST en la matière ? Nous avons une politique de partenariat, nous estimons que l'Etat n'est pas seul à porter l'intérêt général et donc nous avons choisi un certain nombre d'entreprises, grandes ou petites, de secteurs économiques clés qui nous semblent fondamentaux soit pour la préservation de l'emploi, soit pour la préservation de notre indépendance nationale. Une fois que nous avons identifié ces entreprises, nous établissons donc des partenariats et avec elles nous faisons un travail d'accompagnement de conseils, un travail de sensibilisations et lorsque nous découvrons des indices de sécurité économique, nous menons un travail d'enquête et de police classique. Tout cela a pour but d'une part,



de rendre un service client aux entreprises qui ont un intérêt pour la défense économique française et d'autre part, d'apporter de l'information, c'est un travail d'aide à la décision à l'ensemble du système interministériel.



**La sécurité dépend
de la qualité du management**

La question clé évidemment nous ramène toujours à l'humain et à la qualité du management. À partir du moment où une entreprise atteint une taille critique, elle devrait disposer de deux outils qui sont d'une part, un responsable de la sûreté et de la sécurité pour les aspects défensifs et d'autre part, un responsable de l'intelligence économique. Ainsi, le principal concurrent d'Alcatel, qui est un Américain que je ne citerai pas, vient de nommer un directeur général dont la mission est dédiée à temps plein à la "connaissance" entre guillemets de son concurrent Alcatel. C'est vrai pour les grands groupes, c'est vrai parfois pour des PME-PMI. Alors je ne peux vous encourager qu'à une chose, vous rapprocher de la DST au niveau local et faire peut-être du rapport de Bernard Carayon, Député du Tarn, un élément de diffusion et une base à partir de laquelle vous pouvez réfléchir dans les entreprises aux questions de sécurité économique.

On a beaucoup parlé de dépendance stratégique et de ses aspects négatifs. N'oubliez pas aussi que la dépendance entre les économies et les dépendances entre économie américaine et française ont du bon. Cela a empêché nos amis Américains d'avoir toute politique de sanction à notre encontre, à l'encontre des Français et des Européens, pendant la crise de l'Irak. Ce qui prouve bien qu'en 10 ans l'interpénétration des économies a profondément progressé puisque lors de la première guerre, si nous avions eu à subir un embargo et des sanctions, nous aurions été gravement pénalisés. Aujourd'hui, ces sanctions auraient quasiment été impossibles à mettre en œuvre pour une question toute simple qui en soi mériterait de longs développements, nous ne connaissons plus vraiment la nationalité de nos entreprises, nous avons beaucoup de mal à l'identifier, nous ne savons plus vraiment ce qu'est l'économie française, nous ne savons pas encore tout à fait ce qu'est l'économie européenne. Pour nous DST, cela n'est pas un obstacle au quotidien car en définitive une entreprise a toujours une nationalité, l'entreprise apatride n'existe pas. Mais cela reste, si nous voulons construire une doctrine européenne de sécurité, une question centrale : qu'est-ce qu'une entreprise européenne aujourd'hui ?